

## CNC : le montant du plan d'économies pour l'audiovisuel révélé

<http://www.lefilmfrancais.com/television/139631/cnc-le-montant-du-plan-dneconomies-pour-lnaudiovisuel-revele>

Son montant et les mesures pour y parvenir ont été exposés aux professionnels, en vue du prochain conseil d'administration du Centre.

Soumis au prochain, et dernier, conseil d'administration du CNC, le 29 novembre, le plan d'économies qui s'appliquera au fonds de soutien audiovisuel du CNC à partir du 1er janvier 2019 a été présenté à l'ensemble des professionnels le 5 novembre : diffuseurs, sociétés d'auteurs, producteurs.

Celui-ci portera sur un montant de 30 M€ environ, a révélé Stéphane Le Bars lors de son intervention sur les chiffres clés du secteur de l'animation et les dossiers d'actualités, aux 10e Rencontres animation formation, qui se tiennent actuellement à Angoulême. Le délégué général du SPFA et de l'Uspa en a détaillé les principales mesures, qui valent pour l'ensemble des genres (fiction, documentaire...): remontée des seuils d'accès à l'automatique, dégressivité des séries, ou, spécifique à l'animation, baisse annoncée de la valeur du point minute à hauteur de 5%. En outre, le dispositif des avances serait également "remis en cause", déplore le SPFA, ce qui porterait à 10 M€ supplémentaires le montant global des économies.

Le dispositif des avances a été "conçu pour accompagner la croissance des entreprises", rappelle le SPFA dans un communiqué relatif à l'emploi dans l'industrie de l'animation publié ce jour. Le supprimer pourrait ainsi "amener beaucoup d'entre elles à revoir leur stratégie en matière de relocalisation".

Aux professionnels, le CNC aurait indiqué que l'application des mesures du plan effectives au 1er janvier pourrait être étalée sur deux ans, afin d'être moins douloureuses.

**Emmanuelle Miquet**